

Un mot du curé

MESSE D'ACTION DE GRÂCE POUR LA FIN DES TRAVAUX SUR L'ÉGLISE SAINTE-VIERGE DE CHAPELLE-À-OIE



Ce dimanche 30 octobre, l'église de Chapelle-à-Oie était bondée pour la Messe d'action de grâce célébrée à l'occasion de la fin des travaux de restauration (toiture + section de la voûte intérieure qui s'était effondrée). M. le Bourgmestre L. Rawart, M.M. les Echevins N. Dumont (Echevin délégué aux Cultes) et P. Olivier (Echevin des Travaux) ainsi que plusieurs Conseillers communaux

étaient présents. M. E. Van Quickelberghe représentait le SAGEP (Service diocésain d'aide à la gestion des paroisses) du Diocèse de Tournai.

*

Faire action de grâce, rendre grâce, c'est « dire merci ». C'est la logique même de toute Eucharistie : rendre grâce à Dieu le Père pour le don de son Fils Jésus le Christ. C'est dans le mouvement de cette « Eucharistie » que nous avons aussi rendu grâce pour la remise à neuf de l'église Ste-Vierge de Chapelle-à-Oie.

Nous avons voulu d'abord remercier les membres des Fabriques d'église qui se sont succédées depuis le début du dossier pour avoir initié celui-ci, pour avoir persévéré dans le suivi des dossiers administratif, puis technique et de la réalisation elle-même. Je souhaitais remercier en particulier M. et Mme Stock-Louette pour leur remarquable

travail dans l'élaboration et le suivi de ce dossier au nom de la Fabrique.

La Ville de Leuze devait être également remerciée chaleureusement ; elle a porté le financement complet de ces travaux, soit environ 440.000 €. Un réel merci aux services techniques compétents. Un merci particulier à M. le Bourgmestre Honoraire Chr. Brotcorne et à M. le Conseiller communal D. Jadot (alors Echevin délégué aux Cultes) pour les premiers pas réalisés au départ du dossier. Un merci bien sincère à M. le Bourgmestre L. Rawart (également Echevin des Finances) qui en a autorisé la poursuite et la réalisation en insérant les budgets nécessaires dans le budget communal, à M. l'Echevin P. Olivier et aux divers services « Travaux » pour avoir travaillé au projet. Et un énorme merci à M. N. Dumont, actuel Echevin délégué aux Cultes, pour avoir défendu le projet et l'avoir soutenu depuis le début de son mandat politique.

Un merci chaleureux revenait bien entendu également à l'entreprise TRADECO et à ses sous-traitants qui ont réalisé le projet avec compétence et souci du travail bien accompli.

Enfin, merci aux paroissiens qui se sont trouvés devant une église fermée durant plusieurs mois. Personne n'a jamais émis la moindre critique à ce propos ! Bien sûr, on me disait que c'était dommage pour tel mariage ou tel baptême, ainsi que pour des funérailles, mais on comprenait la nécessité. De même, les fidèles de la messe mensuelle ont joué le jeu de la tournante entre clochers le temps de cette fermeture.

*

L'Evangile de ce dimanche était celui du « petit » Zachée que Jésus remarque et chez qui Jésus s'invite... Un occasion de rappeler ici que Jésus aura toujours été attiré par le « plus petit ». Dans nos pays, nous avons des édifices religieux grandioses et prestigieux. A Leuze, nous avons la Collégiale St-Pierre. Mais les petites églises ne doivent pas passer inaperçues ! Jésus s'arrête auprès du « petit » Zachée...

On me reproche souvent d'accorder beaucoup de place aux petites églises ; ce serait tellement plus pratique de célébrer tous les grands événements, les fêtes, baptêmes, mariages... dans la grande église centrale. Je ne peux pas entrer dans une telle logique.

C'est vrai : ce serait sans doute plus facile, mais cela ne me semble pas être la logique de l'Évangile : Jésus s'arrête auprès du « petit » Zachée...

L'église, c'est le « phare » du village. Dans le contexte du projet diocésain « Refondation », toutes les églises paroissiales d'une même unité pastorale sont désormais sur le même pied, peu importe leur prestige ou pas, leur grandeur ou leur petitesse... Une série de clochers, tous sur le même pied, autant de phares sur l'horizon d'une unité pastorale. Cela donne d'autant plus de mérite à la Ville de Leuze de continuer à soutenir financièrement chaque église (de façon extraordinaire pour de grands travaux ou de façon ordinaire avec le budget annuel).

Évidemment, il y a une condition à cela : le Curé seul ne peut pas tout faire ; il peut stimuler une pastorale la plus riche possible dans chaque clocher, mais faut-il encore qu'il y ait... des gens... Et cette condition pose d'autres questions : allons-nous garder toutes nos églises dans les villes et les campagnes ? Je ne suis pas devin et je n'ai pas pouvoir de décision sur ces questions, mais je

ne pense pas me tromper en affirmant : sans doute pas. Il fut une époque où on a construit une voire deux églises dans chaque village et des églises dans chaque quartier de ville. Alors que... si vous êtes chrétien orthodoxe habitant Leuze, il vous faudra aller à Mons, La Louvière, Tournai... pour trouver une église le dimanche ; si vous êtes musulman habitant Leuze, il vous faudra vous rendre à Bernissart, Tournai, Namur... pour trouver une mosquée ; si vous êtes juif, il vous faudra vous rendre à Charleroi, La Louvière ou Valenciennes pour trouver la synagogue la plus proche... Nous, catholiques, nous avons des églises dans tous nos villages, il suffit de parcourir en moyenne une dizaine de kilomètres pour en rencontrer une... Sans doute, oui, cela ne pourra pas durer. D'où une autre question : lesquelles garder ? Je ne suis pas non plus expert ou décideur en la question, mais je vois au moins trois critères qui pourront peser à l'heure des choix : 1) les églises qui seront les plus « pratiques », c'est-à-dire faciles (notamment sur le plan économique) à chauffer et à éclairer, comportant tout ce qui est

nécessaire pour accueillir toute personne (sonorisation, personnes à mobilité réduite, enfants...); 2) les églises qui seront adaptées à la taille réelle de la communauté qui se rassemble : une église de 400 places sert une ou deux fois par an lors d'une festivité particulière ; une église de 50 places sera généralement largement suffisante pour les célébrations « courantes » et la communauté qui s'y rassemble donnera vraiment l'image d'une communauté et non de 50 personnes dispersées dans un grand espace ; nous en avons eu un bel exemple ce dimanche : 100 personnes à Chapelle-à-Oie et l'église était pleine à craquer et tout le monde en était heureux... 100 personnes dans tel autre lieu et l'impression donnée est dérisoire ; 3) les églises où la vie liturgique existera de façon signifiante : surtout une belle assemblée régulière, un bâtiment aménagé pour que la Liturgie puisse s'y déployer harmonieusement... Les choix seront difficiles mais il faudra un jour les poser...

Enfin, je terminais en soulignant l'importance d'accueillir d'autres événements dans nos églises : une église est un bâtiment public ; dès

lors, et à la condition évidente que ce qui est organisé ne soit pas contraire aux principes que symbolise le bâtiment, il y a évidemment place dans une église, pour des activités que l'on peut définir comme « culturelles » : concerts, cinéma, conférences... L'Église n'a-t-elle pas toujours été un moteur culturel au travers des siècles ?

Mme Stock-Louette prendra également la parole au nom de la Fabrique d'église pour remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ces travaux et en retracer le calendrier parfois très mouvementé. Un montage donnera à voir quelques photos qui ont été prises au cours des travaux.

M. le Bourgmestre L. Rawart prononcera alors un discours où il remerciera la Fabrique d'église pour son dynamisme dans la préparation de cette restauration, pour avoir aussi et souvent « mis les mains dans la pâte » quand il s'agissait de repeindre une porte, de réparer un seuil, ou de nettoyer sans cesse les déchets qui tombaient dans la nef par les ouvertures béantes du toit et du plafond. Il redira aussi à plusieurs

reprises sa joie d'être là pour vivre ce beau moment de résurrection de l'église de Chapelle-à-Oie.

M. l'Echevin N. Dumont terminera la partie officielle en soulignant avec une grande joie le dynamisme de l'équipe porteuse de ce projet. C'est sans doute cet esprit dynamique qui a permis à l'église Ste-Vierge de renaître de ce qui étaient presque des ruines... Merci également à lui pour le gentil « mot » qu'il m'a adressé, soulignant la collaboration voulue

de part et d'autre Ville et Paroisse.

Enfin, un cadeau de la paroisse a été remis à M. et Mme Stock-Louette pour leur dévouement et leur professionnalisme dans ce lourd dossier.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée.

Gageons que l'église Ste-Vierge redevienne maintenant et pour de nombreuses années, le « phare » du beau village de Chapelle-à-Oie. Bon dimanche !

Chanoine Patrick Willocq

